

**GABIAN****COMMUNE DE GABIAN (34320)  
DELIBERATION**

L'an deux mille vingt, et le Vendredi 10 Juillet à 18h00, le Conseil Municipal de la commune de Gabian régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de la salle du conseil municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Présents : Mesdames LOPEZ Chantal, GROUSSET Emilie, ROUSSET Agnès, DEMARAIS Christelle, PAILLES Séverine, GALZY Isabelle, LABROUSSE Marlène.

Messieurs BOUTES Francis, FOREZ Daniel, BOUDET André, LAVIT Frédéric, DE BARROS Claudy, ISARN Pierre, SOULIE Christophe, BERTHOMIEU Michel.

Secrétaire de séance : FOREZ Daniel

**46/2020 Subventions Associations de Gabian**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal les subventions à attribuer aux associations de la Commune de Gabian pour l'année 2020

Associations	Montants 2020
Association des parents d'élèves	500 €
Boule du Peyrou	450 €
Cercle Occitan	400 €
Chasseurs de sanglier	500 €
OCCE	2 000 €
Donneur de sang	450 €
Syndicat de chasse	600€
Foyer rural	3 500 €
FNACA	400 €
Gymnastique féminine	450 €
Tennis et badminton	350 €
UNRPA	1 100 €
Amicale Sapeur Pompiers de Magalas	250 €
Les Chats errants de Gabian	530 €
Association Dépistage du cancer du sein	1 089.40 €
Association des maires de France	171 €
Association des maires de l'Hérault	159.96 €
Association des maires ruraux	90 €
Syndicat du Terroir de Pézenas	200 €
Association « pierres sèches »	200 €
CAUE	113 €
ANEV	80 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- ACCEPTE les subventions ci-dessus
- DIT que les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif de la commune
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, an que susdit

Pour extrait conforme,

A GABIAN

Le maire

Francis BOUTES

